

DEMANDE DE CARTE OPUS PRIVILÈGE AVEC PHOTO 2011 - 2012

Obtention ou renouvellement du privilège tarifaire

ADMISSIBILITÉ

La carte OPUS PRIVILÈGE avec photo permet de bénéficier d'un privilège tarifaire sur les titres de transport. Cette carte est émise à toute personne répondant aux critères d'admissibilité.

Tous les enfants, âgés entre 6 et 11 ans inclusivement au 31 octobre de l'année courante, peuvent compléter le formulaire, à la section 1 puis le faire signer par le titulaire de l'autorité parentale.

Tous les étudiants, âgés de 12 ans et plus et inscrits comme **étudiant à temps plein**, au sens de la Loi sur l'aide financière aux études (L.R.Q., c.A-13.3), dans un établissement d'enseignement reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS) doivent remplir le formulaire comme suit :

- 12 – 16 ans avant le 31 octobre :** tarif réduit sur l'ensemble du réseau de transport – section 1 et signer;
- 17 ans avant le 31 octobre :** tarif réduit sur l'ensemble du réseau de transport – sections 1 et 2 et signer;
- 18 – 25 ans avant le 31 octobre :** tarif étudiant sur l'ensemble du réseau de transport – sections 1 et 2 et signer;
- 26 et plus :** **tarif réduit sur le territoire du CIT de la Vallée du Richelieu – sections 1 et 2 et signer.**
- 65 ans et plus :** Toute personne, âgée de 65 ans et plus, peut obtenir une carte OPUS avec photo afin de bénéficier du tarif réduit sur tous les titres de transport, doit remplir la section 1 du formulaire puis le signer.

RÈGLEMENTS

À défaut de détenir une carte OPUS avec photo comportant le privilège tarifaire auquel elle est admissible, toute personne doit alors utiliser les titres de transport à tarif ordinaire. La carte OPUS avec photo permettant de bénéficier d'un privilège tarifaire est strictement personnelle et non transférable. Toute fausse déclaration peut entraîner, pour son titulaire, l'annulation de la carte et l'imposition d'amendes, plus les frais.

PIÈCE D'IDENTITÉ REQUISE

Après avoir rempli le formulaire **AU VERSO**, se présenter à l'un des deux (2) points d'émission avec l'une des pièces d'identité suivantes : certificat de naissance, passeport, carte d'assurance maladie ou permis de conduire.

COÛT DE LA CARTE OPUS PRIVILÈGE AVEC PHOTO

L'émission de la carte est de **15,00 \$**. Ces frais doivent être acquittés au moment de la séance de photographie, soit par **DÉBIT** ou **ARGENT COMPTANT**.

Validité de la carte (selon l'âge au 31 octobre de l'année scolaire en cours) :

- Enfant de 6 à 11 ans : la carte est valide jusqu'au 31 octobre suivant ses 12 ans;
- Étudiant de 12 à 14 ans : la carte est valide pendant deux (2) ans;
- Étudiant de 15 ans et plus : la carte doit être remplacée annuellement au plus tard le 31 octobre de chaque année;
- Personne de 65 ans et plus : la carte est valide pour une durée de sept (7) ans.

POINTS D'ÉMISSION DE LA CARTE OPUS PRIVILÈGE AVEC PHOTO

Centre de services CIT de la Vallée du Richelieu	Billetteries métropolitaines	
255, boul. Laurier, bureau 120, McMasterville Tél. : 450 464-6174, poste 2200 Lundi et jeudi : 9 h 00 à 11 h 30 et 13 h 00 à 16 h 30 Mardi et mercredi : 13 h 00 à 15 h 30 et 17 h 00 à 20 h 30 Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 Samedi, dimanche et jours fériés : bureaux fermés	Métro de Longueuil – Université-de-Sherbrooke 120, place Charles-Lemoyne Longueuil Tél. : 450 670-3422 7 jours sur 7 5 h 30 à 00 h 30	Pour les autres billetteries métropolitaines, consultez le site de l'AMT au www.amt.qc.ca

IL EST RECOMMANDÉ DE COMMUNIQUER PRÉALABLEMENT AVEC LE CENTRE DE SERVICES AFIN DE VÉRIFIER LES HEURES D'OUVERTURE QUI PEUVENT VARIER DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE ET À L'OCCASION DES JOURS FÉRIÉS.

REMPACEMENT EN CAS DE PERTE, BRIS OU VOL

La personne doit se présenter dans un centre de services afin d'obtenir une nouvelle carte sur laquelle sera reconduit tous les titres de transport qui étaient présents lors de la perte, du bris ou du vol. Des frais administratifs seront exigés pour l'émission de la nouvelle carte ainsi que pour le privilège.

ENREGISTREMENT DE LA CARTE OPUS SANS AUCUNS FRAIS – TARIF ORDINAIRE

Il est maintenant possible d'enregistrer votre carte OPUS **sans aucuns frais** afin de protéger vos titres de transport en cas de perte ou de vol.

